



AVEC DAMIEN ALLOUCH
EN MARS, ON CHANGE DE MÉTHODE !
EN MARS, ON CHANGE DE PRIORITÉ !
EN MARS, ON CHANGE DE MAIRE !



NON À LA DESTRUCTION DE LA ZONE INDUSTRIELLE !

CE QUE NOUS PROPOSONS :

**Nous dynamiserons
la Zone Industrielle**



Nous maintiendrons les plus de 500 emplois qui y sont implantés et nous aiderons les entreprises à se développer et nous préserverons les 500 emplois actuels.

**Nous y créerons
un éco-pôle**



L'éco-Pôle coordonnera toutes les initiatives de transition écologique déployées pour devenir une ville éco-exemplaire : ressourcerie, tiers-lieu, Laboratoire de Fabrication (Fab-Lab), mobilités, transition énergétique, agriculture urbaine, économie sociale et solidaire.

**Nous améliorerons
les transports**



Pour qu'une zone d'emploi soit viable, il faut que les salariés puissent s'y rendre facilement notamment en bus pour desservir la zone depuis les gares.



**Nous préserverons
les 500 emplois actuels.**

Nous soutiendrons les projets des entreprises qui veulent se développer, en favorisant l'embauche de Spinoliennes et Spinoliens.

Le saviez-vous ?

Plusieurs entreprises de la zone ont demandé des extensions de permis de construire pour développer des activités et créer des emplois... elles ont toutes été refusées par Georges Pujals, car il veut remplacer la Zone Industrielle par un quartier de logements de standing.



Ce projet est mauvais pour l'emploi, ce projet est mauvais pour l'environnement, ce projet est mauvais pour la Ville.
N'oubliez pas : en mars on change de Maire !

CE QUE CACHE GEORGES PUJALS :



Bétonner la Zone Industrielle, en faisant partir toutes les entreprises implantées (comme il l'a fait avec les commerces dans les deux centres commerciaux !)



Construire 1400 logements pour que la population de la commune atteigne les 15.000 habitants.



La Direction Départementale des Territoires de la Préfecture de l'Essonne a émis le 31 janvier 2020 un avis défavorable au Plan Local d'Urbanisme de Georges Pujals, que nous partageons car nous voulons aussi un retour des espaces boisés classés et la suppression de tout projet d'aménagement au sein de la forêt.



Les villes voisines n'ont pas été consultées.

Créer un quartier aussi important a forcément des impacts sur les villes mitoyennes, Brunoy et Boussy, notamment en ce qui concerne la circulation, le gabarit des routes, les transports en commun, la fréquentation des gares... or aucune consultation n'a eu lieu sur ce sujet, malgré ce que prévoit la loi.

Le Maire ment même à la presse !

En effet nous pouvons lire sur le site actu.fr :

« Directement pointés du doigt, le maire d'Épinay-sous-Sénart et son équipe, se veulent rassurants et balaient d'un revers la « rumeur » d'un écoquartier à 1 000 logements. « Il y a bien une réflexion qui est lancée sur ce quartier, admet Georges Pujals, le maire d'Épinay-sous-Sénart. Cependant, il n'y a rien de concret ». »

Rien de concret ? C'est faux !
C'est dans le plan Local d'Urbanisme !

Dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, porté par le Maire au Conseil Municipal, on peut lire, page 16 :

« La ville affirme une ambition démographique forte (...) Il s'agira d'atteindre 15.000 habitants. Pour ce faire, environ 1400 logements neufs devront être construits. Le réaménagement de la zone d'activités économiques permettra de développer un nouveau quartier. »

Les services de l'Etat sont informés de ce projet... et s'y opposent !



La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Agricoles et Forestiers, composée notamment des services de l'Etat, a émis un avis défavorable le 31 janvier 2020 l'accompagnant notamment de ces remarques :

« La commission s'étonne que le projet démographique porté par la commune consiste en une augmentation de la population sans réhabiliter des zones d'emploi, ce qui va entraîner une circulation automobile importante. »